



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR2612010 - Vallée de la Loire entre Imphy et Decize

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

### 1.1 Type

A (ZPS)

### 1.2 Code du site

FR2612010

### 1.3 Appellation du site

Vallée de la Loire entre Imphy et Decize

### 1.4 Date de compilation

31/12/2010

### 1.5 Date d'actualisation

31/12/2010

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr">www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 3,28833°

**Latitude** : 46,87222°

### 2.2 Superficie totale

4746 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A193	<a href="#">Sterna hirundo</a>	r	10	15	p	P	G	C	B	C	B
B	A195	<a href="#">Sterna albifrons</a>	r	0	5	p	P	G	C	B	C	B
B	A197	<a href="#">Chlidonias niger</a>	c			i	P	DD	D			
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>	p			i	P	DD	C	B	C	B
B	A236	<a href="#">Dryocopus martius</a>	p			i	P	DD	D			
B	A246	<a href="#">Lullula arborea</a>	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A023	<a href="#">Nycticorax nycticorax</a>	r	10	12	p	P	G	C	B	C	B
B	A026	<a href="#">Egretta garzetta</a>	r	7	10	p	P	G	C	B	C	B



B	A027	<a href="#">Egretta alba</a>	w			i	P	DD	C	B	C	B
B	A030	<a href="#">Ciconia nigra</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A031	<a href="#">Ciconia ciconia</a>	r	1	3	i	P	M	C	B	B	B
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>	r			i	P	DD	D			
B	A073	<a href="#">Milvus migrans</a>	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	w			i	P	DD	C	B	C	B
B	A094	<a href="#">Pandion haliaetus</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A125	<a href="#">Fulica atra</a>	p			i	P	DD	D			
B	A127	<a href="#">Grus grus</a>	w	300	300	i	P	G	C	B	C	B
B	A133	<a href="#">Burhinus oedicnemus</a>	r	8	12	p	P	G	C	B	C	B
B	A136	<a href="#">Charadrius dubius</a>	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A136	<a href="#">Charadrius dubius</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A160	<a href="#">Numenius arquata</a>	c			i	P	DD	D			
B	A164	<a href="#">Tringa nebularia</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A165	<a href="#">Tringa ochropus</a>	c			i	P	DD	D			
B	A166	<a href="#">Tringa glareola</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A168	<a href="#">Actitis hypoleucos</a>	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A168	<a href="#">Actitis hypoleucos</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.



- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Falco subbuteo</a>			i	P						
B		<a href="#">Merops apiaster</a>	7	22	p	P						
B		<a href="#">Riparia riparia</a>	250	280	p	P						
B		<a href="#">Motacilla flava</a>				P					X	
B		<a href="#">Acrocephalus scirpaceus</a>				P					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	5 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	8 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	26 %
N14 : Prairies améliorées	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	14 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

### Autres caractéristiques du site

Le périmètre intègre le val inondable de la Loire entre Imphy et Decize. Ce secteur est homogène en terme de dynamique fluviale, avec une constance de méandres longs à chenal unique.

La diversité des milieux induite est intéressante avec la différenciation de nombreuses grèves mobiles et de falaises d'érosion dans le lit mineur. Cependant, à la différence avec d'autres tronçons de la Loire, on relève peu d'îles boisées, chenaux secondaires et bras morts récents.

Les berges sont occupées par la ripisylve, alternant, dans les parties hautes, avec des zones de pelouses sèches sableuses plus ou moins colonisées par la fruticée.

Au niveau du lit majeur, un linéaire de haies important délimite des parcelles de prairie utilisées pour l'élevage auxquelles se mêlent quelques parcelles cultivées. En rive gauche, les cultures forment par endroit de grandes étendues au milieu du bocage.

**Vulnérabilité :** Le site subit indirectement les effets des activités et aménagements présents sur l'ensemble du bassin versant, notamment en terme de qualité de l'eau, de niveau de la nappe d'eau et de dynamique fluviale.

La dynamique fluviale est à l'origine de la diversité des habitats naturels de la vallée de la Loire. Or différents dispositifs servent à limiter l'intensité des crues et l'amplitude des débits, ce qui conduit à une homogénéisation des milieux. Les grèves et les bancs de sable sont colonisés par la végétation et perdent leur intérêt pour la nidification des Sternes et de l'Écaille de mer. Les milieux pionniers évoluent naturellement et tendent globalement à disparaître. De même, les connexions entre le fleuve et ses annexes hydrauliques se font plus occasionnelles et les boires perdent de leur intérêt pour les limicoles et les espèces piscivores. L'évolution des activités humaines entraîne aussi des mutations des milieux naturels. L'abandon du pâturage extensif dans les zones les moins productives favorise la fermeture des milieux ouverts. De plus, la mise en culture des zones à plus fort potentiel agronomique transforme les paysages et conduit à l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires susceptibles d'entraîner des pollutions et une baisse de la ressource alimentaire pour les oiseaux insectivores et piscivores.

Enfin, le développement des activités de loisirs et de la fréquentation pourrait avoir des impacts sur l'avifaune, notamment en terme de dérangement.

### 4.2 Qualité et importance

La vallée de la Loire entre Imphy et Decize est représentative de la diversité écologique des milieux ligériens. Ces milieux modelés par la dynamique fluviale constituent une mosaïque d'habitats naturels. Cette diversité offre à plus de 90 espèces d'oiseaux des zones de nourrissage, de refuge, de repos et de reproduction sur le site.



Le fleuve et les annexes hydrauliques permettent l'alimentation des espèces piscivores comme la Sterne naine et la Sterne Pierregarin. Les annexes hydrauliques et vasières servent aussi de zones d'alimentation pour les limicoles dont le Chevalier sylvain.

Les grèves et bancs de sable constituent des zones de nidification pour les Sternes, l'#dicnème criard et le Petit Gravelot. Le Martin pêcheur, l'Hirondelle de rivage et le Guêpier d'Europe utilisent les berges abruptes pour installer leur nid.

La ripisylve est un secteur de nidification privilégié pour de nombreuses espèces dont le Bihoreau gris, l'Aigrette garzette et le Milan noir.

Les milieux ouverts herbacés, le bocage et les cultures sont utilisés pour l'alimentation des espèces insectivores, notamment la Pie grièche écorcheur.

Le site accueille plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire en phase de nidification mais c'est aussi un lieu important pour la migration et l'hivernage. Ainsi, plusieurs centaines de Grues cendrées fréquentent les zones cultivées du site durant leur phase d'hivernage. De plus, le site fait partie d'un axe migratoire majeur constitué par la vallée de la Loire.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A09	Irrigation		B
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O
M	E01	Zones urbanisées, habitations		O
M	E02.01	Usine		O
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I



M	K01.01	Erosion		I
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine communal	%
Domaine régional	%
Domaine public fluvial	%

#### 4.5 Documentation

SOBA Nature Nièvre, 2010 - Bilan des prospections sur la Loire entre Decize et Imphy 2008-2009

CHAMBAUD F., LEMAIRE E., 1996 - Etude des relations entre le sol et la végétation des prairies du lit majeur de la Loire nivernaise. C.A.E., C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

FROCHOT B. et al., 1995 - Etude des peuplements d'oiseaux nicheurs de la Loire bourguignonne. Laboratoire d'Ecologie Univ. de Bourgogne, C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

ROY L., 1994 - Diagnostics et propositions de réaménagement à but écologique des gravières en lit majeur de la Loire nivernaise. C.S.N.B., mémoire DESS E.R.E., texte + annexes

HERMANT D. et al., 1995 - Plan de gestion biologique de Teinte (Varennes de Teinte), commune de Sougy/Loire (58). C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

HERMANT D. et al., 1995 - Plan de gestion biologique des îles de la Maison Rouge (commune de Sougy/Loire, 58). C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

AGOU P. et al., 1996 - Plan de gestion biologique de l'île de Brain (commune de Decize, 58). C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Loire Nature, 1997 - Site d'importance communautaire N° 11 - Vallée de la Loire entre Decize et Imphy ; étude de définition du site et des orientations de gestion

PROMONATURE, 1994 - Cartographie des groupements végétaux des lits mineur et majeur de la Loire et de l'Allier dans la Nièvre

Lien(s) :





## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	3 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	1 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Ile de Brain		3%
38	La frayère d'alose		1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne - antenne Nièvre

Adresse : 11 bis Rue Ferdinand Gambon 58150 Pouilly-sur-Loire

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :  
Lien :  
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD\\_REFDOC\\_0514870&DOCBASE=IFD\\_SIDE](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0514870&DOCBASE=IFD_SIDE)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Ile de Brain



Les principales opérations de gestion effectuées par le Conservatoire sont :

- 1) Maintien des milieux ouverts et diversifiés menacés par le développement d'arbres et d'arbustes
  - broyage et coupe de la fruticée
  - pâturage extensif
- 2) Développement en surface des stades pionniers (stations à *Corynephorus canescens*)
  - remaniement du sable
- 3) Limiter localement le développement du bois de Robiniers
  - bûcheronnage en lisière
  - bûcheronnage expérimental dans la partie chênaie
  - traitement chimique des rejets
- 4) Mise en lumière et entretien des boires
  - bûcheronnage

Les Varennes de Teinte

- 1) Gestion des habitats, des espèces et du paysage
  - fauche annuelle de la prairie
  - débroussaillage des bordures de landes, des clairières et des bords du chemin
  - coupe de Pins sylvestres et de Robiniers
  - réhabilitation de l'ancienne zone de dépôts de gravats
- 2) suivi écologique
  - suivi botanique et compléments de flore
  - inventaires ornithologiques
  - inventaires entomologiques

Iles de la Maison rouge

- 1) suivi écologique
  - suivi botanique
- 2) Gestion des habitats, des espèces et du paysage
  - pâturage extensif des pelouses reprenant le cahier des charges de l'opération locale "Val de Loire - val d'Allier"
  - étrépage afin de maintenir des stades pionniers
  - débroussaillage ponctuel en bordure des chenaux afin de limiter l'extension de la fruticée

Ces trois sites sont gérés dans le cadre du programme LIFE Loire - Nature. Ce programme comprend également des opérations d'enlèvement des décharges.

Des mesures agri-environnementales sont en cours sur le lit majeur de la Loire.



Des travaux de rattrapage d'entretien du lit de la Loire sont effectués dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.